



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie
à Saint-Brevin-les-Pins - W443000838

Agréé Association Locale d'Usagers par arrêté préfectoral
Association reconnue Organisme d'INTERET GENERAL

www.lesamisdesaintbrevin.fr contact@lesamisdesaintbrevin.fr



ASSEMBLEE GENERALE DU 5 AOÛT 2026

SOMMAIRE DU COMPTE RENDU DE L'AG 2025

1. Accueil et ouverture de la réunion ;	page 2
2. Rapport financier ;	page 2
3. Rapport moral et d'activité 2025 / 2026 ;	page 3
4. Rapport d'orientation 2026 / 2027 ;	page 6
5. Point sur les adhésions ;	page 7
6. Réponses aux questions des adhérents ;	page 7
7. Résultats des votes ;	page 7
8. Conclusions.	Page 8

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

1. Accueil et ouverture de la 43em AG

Accueil et ouverture de la réunion à 17h30 en présence de Monsieur **Jean-Michel BRARD**, député de la 9em circonscription de la Loire Atlantique et de Monsieur **Thierry DEVILLE**, conseiller départemental représentant Madame **Dorothée Pacaud** maire de Saint-Brevin-Les-Pins. Le président a remercié de leurs présences les élus municipaux, les membres du « Conseil de Développement Sud-Estuaire » et l'ensemble des adhérents.

2. Rapport financier

2.1 Analyse

Le rapport porte comme chaque année sur la période d'avril de l'année N-1 à fin mars de cette année N soit du 1er avril 2025 au 31 Mars 2026. Le solde positif de **407,02 €**, de cette année se décompose :

- ❖ entre le montant des recettes (2902,24 €) au titre :
 - Des adhésions dont le montant a diminué à la suite d'une légère baisse des adhérents ;
 - Des dons composés des sommes au-delà de la cotisation de base ;
 - Des produits financiers en légère baisse par rapport à l'exercice précédent ;
 - ❖ entre le montant des dépenses (2495,22 €) dont les principales variations concernent :
 - L'acquisition, de dépliants et marques pages (rubrique imprimés) ;
 - Une baisse de la communication, car lors de l'exercice précédent, ces frais avaient été engendrés par les événements liés aux 40 ans de notre association ;
 - Une baisse des frais d'assemblée réalisée à l'Etoile de Jade, dont le prêt est gratuit mais un défraiement est payé à la Mairie uniquement pour les frais d'entretien ;
- S'agissant des autres éléments nous avons un maintien :
- Du coût du conférencier intervenu à titre gracieux ;
 - Des frais d'affranchissement.

Il convient de préciser qu'au titre des dépenses et recettes les postes « repas et sortie » se compensent et n'ont pas d'incidence sur la gestion de l'association.

Les fonds associatifs d'un montant de **10 096,44 €**, comprenant le résultat au 31 mars 2026, sont représentés par les avoirs bancaires auprès de la Banque CIC et le fonds de caisse :

- Livret d'épargne : 7 789,01 €
- Compte courant : 2 250,08 €
- Espèces : 57,35 €

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

2.2 Compte d'exploitation 2025-2026 et Budget prévisionnel 2026/2027

 "Les Amis de Saint-Brevin" ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie à Saint-Brevin-les-Pins, agréée "Association Locale d'Usagers" par arrêté préfectoral du 3 août 2023									
COMPTES DE RESULTAT ET BUDGET PREVISIONNEL									
31/03/2026 et 2026 / 2027									
Dépenses					Recettes				
		2025/2026	2026/2027	Ecart			2025/2026	2026/2027	Ecart
		REEL	BUDGET				REEL	BUDGET	
		12 mois	12 mois				12 mois	12 mois	
604	Frais Repas	- €		- €	7080	Participatio n repas	- €		- €
604	Frais Sortie	- €		- €	7081	Participatio n sortie	- €		- €
6063	Achat petit matériel	- €		- €			- €		
6064	Fournitures de bureau	161,72 €	200,00 €	- 38,28 €	7400	Subvention	- €		- €
6156	Maintenance informatique	170,00 €	173,00 €	- 3,00 €			- €		
6161	Assurances	211,65 €	212,00 €	- 0,35 €	7560	Cotisations	2 620,00 €	2 850,00 €	- 230,00 €
6161	Presse (abonnement)	- €	- €	- €			- €		
6236	Honoraire conférencier	- €	300,00 €	- 300,00 €	7640	Produits financiers	166,24 €	226,00 €	- 59,76 €
6231	Publicité - exposition	- €	180,00 €	- 180,00 €			- €		
6234	Dons	- €	- €	- €	7713	Dons	116,00 €	250,00 €	- 134,00 €
6236	Imprimés	526,80 €	270,00 €	256,80 €					
6251	Rbt Frais déplacements	- €	50,00 €	- 50,00 €					
62511	Frais conférenciers	- €	35,00 €	- 35,00 €					
62571	Réception - cocktail AG	465,80 €	550,00 €	- 84,20 €					
62572	Location salle	325,95 €	660,00 €	- 334,05 €					
6261	Cotisation associations	60,00 €	75,00 €	- 15,00 €					
6263	Affranchissements	486,30 €	520,00 €	- 33,70 €					
6265	Téléphone	24,00 €	30,00 €	- 6,00 €					
6278	Frais bancaires	63,00 €	30,00 €	33,00 €					
	Sous Total	2 495,22 €	3 285,00 €	- 789,78 €		Sous Total	2 902,24 €	3 326,00 €	- 423,76 €
	Résultat positif	407,02 €	41,00 €	366,02 €		Résultat négatif			- €
	Total	2 902,24 €	3 326,00 €	- 423,76 €		Total	2 902,24 €	3 326,00 €	- 423,76 €

BILAN ET BUDGET									
31/03/2026 et 2026 / 2027									
ACTIF					PASSIF				
		2025/2026	2026/2027	Ecart			2025/2026	2026/2027	Ecart
		REEL	BUDGET				REEL	BUDGET	
		12 mois	12 mois				12 mois	12 mois	
5120	CC	2 250,08 €	2 065,08 €	- 185,00 €	1100	Fonds associés	9 689,42 €	10 096,44 €	407,02 €
5171	Liens A	7 789,01 €	8 015,01 €	226,00 €	4670	Dettes Diverses	- €		- €
5300	CASSE	57,35 €	57,35 €	- €	1200	Résultat exercice	407,02 €	41,00 €	- 366,02 €
	TOTAUX	10 096,44 €	10 137,44 €	41,00 €		TOTAUX	10 096,44 €	10 137,44 €	41,00 €

2.3 Perspectives 2026 – 2027

La prévision budgétaire est présentée en parallèle des comptes de 2025-2026 (cf. ci-dessus). Pour l'exercice prochain, nous prévoyons des dépenses particulières pour nos événements : l'achat d'un barnum, et pour la communication, réalisation de **dépliants** présentant notre association. Il conviendra d'ajouter les **frais de la conférencière et de la location de la salle le Canotier**.

3 Rapport moral et d'activité 2025 / 2026

Le Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement, ce qui nous a permis de recevoir les Brevinois lors de nos réunions mensuelles.

Nous avons communiqué via notre site Internet et la messagerie pour renforcer le contact avec vous.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

Voici nos activités 2025/2026

➤ Entretiens habituels avec M. le Directeur de cabinet de madame la Maire, les services techniques pour échanger et faire des points de situation sur les demandes et le suivi des dossiers en cours.

Il faut signaler que cette année de nombreuses réunions, commission, conseil extra municipal n'ont pas pu se tenir durant la période de neutralité électorale.

➤ Participation aux enquêtes publiques et aux concertations :

- réponse à l'enquête sur la construction de logements à la place du parking de la Bresse. Lors de notre rendez-vous avec la commissaire enquêtrice, nous avons insisté :

- sur la nécessité d'avoir **une réelle** compensation des places de stationnement qui seront supprimées,
- sur le besoin de **renaturation** du futur ensemble et la nécessité de mieux préciser le type **d'architecture** des bâtiments qui seront construits ;

- réponse à la concertation sur l'autorisation décennale de dragage du port de St Nazaire :

- dans ce contexte nous avons demandé que les **Etudes d'impacts** environnementaux soient menées **conjointement avec celles du projet EOLE** afin de dresser un diagnostic de l'ensemble des pollutions induites par ces projets.

Notre statut d'association agréée « association locale d'usagers », nous a ouvert les portes à des réunions et commissions particulières :

➤ Participation aux avis des **acteurs publics** sur l'arrêt du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** :

- dans ce cadre, nous avons signalé certains manquements : notamment une **régression des objectifs environnementaux** par rapport au PLU actuel de Saint-Brevin.

➤ Participation à la **commission territoriale littoral Sud-Estuaire et Côte de Jade**. Cette commission fixe les actions à mener pour la gestion de l'eau et la protection des milieux aquatiques de notre territoire. Lors de cette commission, nous avons demandé :

- de connaître les sources de pollution du Boivre.

➤ Participation aux **Comités de pilotage** sur la gestion du marais de Giguénais et de la Courance. Lors de la dernière réunion, nous avons obtenu l'assurance d'avoir une analyse élargie des polluants au niveau de l'exutoire de la Courance, compte-tenu des risques de pollution issus des nappes de surface provenant du parc des sports (demande initiée l'an dernier).

➤ Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement de la Mairie :

Deux réunions de la commission mixte de l'environnement ont eu lieu en 2025/2026

Actions menées par les ASB :

- mettre en place un dispositif sur la valeur de l'arbre cette demande est en réflexion au niveau de la Mairie. La Charte de l'arbre, fruit du travail de cette commission et des ASB, a été publiée fin 2025 (document consultable sur notre site internet et sur celui de la mairie).

➤ Participation à la commission consultative de suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers Communauté de Commune Sud-Estuaire (CCSE). Cette commission a permis d'établir un bilan par rapport aux objectifs 2026, dans ce contexte lors de la dernière réunion nous avons demandé le calendrier de la mise en place des conteneurs pour l'apport

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

volontaire des **biodéchets** (la gestion des biodéchets est obligatoire depuis janvier 2024) : le calendrier a été arrêté récemment, les conteneurs seront mis en place au cours du premier trimestre 2027 ;

- Participation aux travaux du Conseil de Développement Sud-Estuaire (CDSE). Lors du dernier conseil communautaire il a été décidé de remplacer le CDSE par une **nouvelle instance participative** dans un format et un fonctionnement différent. Nous tenons à remercier le CD SE d'avoir permis à notre association de participer **aux réflexions citoyennes** sur les enjeux de notre territoire ;
- Participation à la vigie du littoral : 9 administrateurs ont assuré les postes d'observation lors des 2 relevés effectués cette année. Nous constatons une accrétion constante de sable sur tout le littoral au sud de Saint-Brevin, avec cependant de forte érosion au nord vers la zone des pêcheries (les différentes prises de vue sont accessibles sur le site de la mairie) ;
- Les Administrateurs des Amis de Saint Brevin participent aux 4 groupes thématiques constitués dans le cadre de la révision **du Plan Climat Air Energie du Territoire 2027-2033** ;
- Participation **au comité de suivi du projet EOLE** placé sous la responsabilité du directoire du Grand Port maritime de Nantes : lors de cette phase de concertation continue présidé par le conseil national des débats publics, les ASB ont élaboré un cahier des charges pour obtenir des photomontages réalistes – afin de mieux visualiser les différents ouvrages, au sein de l'estuaire (les flotteurs de 20 m de haut et les éoliennes flottantes de 350 m **(les photomontages sont accessibles sur notre site)**) ;
- Participation à l'AG 2026 et aux conseils d'administration de FNE Pays de la Loire et FNE Loire- Atlantique. Participation au groupe de travail littoral, avec la tenue d'un stand en juillet « Belle Plage » pour sensibiliser les vacanciers et Brevinois sur la qualité des eaux et la pollution de la mer. Nous tiendrons le même stand de 13 août 2026 centré sur le **plancton** ;
- A l'occasion des travaux concernant l'EHPAD de la résidence des Sylphes, quelques administrateurs ont participé au transfert des résidents de l' EHPAD vers le site de Mindin ;
- Avec l'association du jumelage de Saint-Brevin, les ASB ont présenté le projet EOLE et participé aux réflexions , de la ville de Peissenberg au sujet des énergies renouvelables.

➤ Réalisation et suivi de 4 dossiers principaux :

Littoral :

- suivi des actions liées à la réfection des ouvrages de protection de notre littoral (notamment la rénovation des épis) ;
- suivi de l'étude relative à l'ancienne décharge du Bodon . Dans ce cadre nous avons demandé à la mairie de pouvoir participer au comité de pilotage (**COPIL**) qui vient d'être mis en place ;

Nappes phréatiques des Rochelets : la commune et la CCSE vont lancer début 2027, un Programme d'Etudes Préalables (**PEP**), qui permettra notamment d'améliorer la connaissance des aléas, comme celui des remontées de nappe phréatique. En parallèle la commune lance une étude pour la réalisation d'un plan de gestion des eaux pluviales (mesure que nous demandions depuis quelque temps).

Boisement : le contrat **Obligation Réelle Environnementale (ORE)** qui fait suite au recours gracieux demandé par notre association à la suite d'un projet d'abattage d'arbres conséquent, a été signé le 11 juin 2026 :

- aménagement du terrain fin d'année et plantation de 700 plants d'essences variées fin 2026-début 2027

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

Livret d'accueil : Nous avons actualisé et modernisé le livret d'accueil dont la dernière version date de 2017. C'est un document qui retrace l'historique architectural de notre ville et prodigue des conseils en matière d'environnement et de protection de notre cadre de vie. Nous attendons l'avis de la mairie sur ce document avant publication

- Participation à BREV'DE JARDIN 2026 ;
- Participation au forum des associations 2025 ;
- Réunions mensuelles le troisième samedi du mois pour faire le point sur les dossiers en cours et pour effectuer une permanence, et tenue de 3 conseils d'administration ;
- Mise à jour régulières du site internet et réédition de ASB'Brev pour fidéliser nos adhérents ;
- Traitement des demandes de nos adhérents et des Brévinois remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;

4 **Rapport d'orientation 2026 / 2027**

Nos objectifs pour les 12 mois à venir :

- Retours vers les adhérents des réponses aux questions posées en AG ;
- Suivi des engagements de la mairie ;
- Suivi du Programme local de prévention des déchets ménagers 2026/2027 ;
- Suivi du projet EOLE : participation aux prochains **comités de suivi** (début octobre 2026) et enquêtes publiques (pour 2027). Nous analyserons en particulier l'étude d'impacts environnementaux et des résultats de la modélisation acoustique dès leur parution ;
- Suivi du dossier de la décharge du Bodon : quelle stratégie de dépollution et quel calendrier prévisionnel et participation au COPIL?
- Suivi de l'évolution du littoral brevinois en général : notamment participation à la « vigie du littoral » et au suivi de la stratégie de la commune en matière de connaissance des zones d'érosion et d'entretien des ouvrages de protection ;
- Suivi des dossiers d'urbanisme centré sur la protection environnementale ;
- Suivi des travaux de FNE Loire-Atlantique et participation aux actions ou activités Animation opération « belle plage » à l'Océan (été 2027) ;
- Poursuite de notre participation aux travaux sur le futur PLUI, réponse à l'enquête publique à venir (2027) ;
- Poursuite de notre participation à la commission territoriale littoral Sud-Estuaire et Côte de Jade ;
- Poursuite de notre participation aux groupes de travail sur la gestion du marais de Giguenais et de la Courance ;
- Animation sur l'environnement avec une école primaire « marquage des jeunes arbres » qui poussent naturellement sur notre littoral (entre Duchesse-Anne et Padioleau) ;
- Contribution des ASB aux groupe de travail « PCAET » ;
- Finalisation du « livret d'accueil » en liaison avec les services de la mairie ;
- Participation aux enquêtes publiques ou concertation ;

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

- Suivi du retour d'expérience occasionné par les canicules de cette année sur notre cadre de vie, sur notre patrimoine boisé et sa biodiversité. Être attentif aux anticipations de canicules à venir et aux risques d'incendie (suivi à mener dans le cadre de la CME) ;
- Organisation de sorties adhérents (à définir) ;

Et toujours :

- Evolution permanente du site internet et mises à jour régulière ;
- Rédaction mensuelle du fascicule ASB'Brev et amélioration de la visibilité de notre association sur les réseaux sociaux ;
- Réunions mensuelles régulières « ouvertes » aux Brevinois ;
- Traitement des demandes remontées par courriel ou par téléphone ;
- Envois de 2 courriers aux adhérents ;
- Participation aux réunions de la commission mixte d'environnement ;
- Présence aux réunions du Conseil municipal et du Conseil communautaire de la CCSE ;
- Poursuite de nos opérations de recrutement, en comptant sur vous toutes et tous car rappelons toujours qu'après la qualité des effectifs c'est le nombre qui aide à faire avancer les dossiers. Chacune et chacun d'entre nous sommes "des recruteurs" de nouveaux adhérents auprès de nos proches et contacts. Nous recrutons aussi des administrateurs pour animer notre association ;
- **Être toujours à votre écoute** et répondre à vos questions.

5 Point sur nos adhésions

Cette année nous constatons une stagnation **de nos adhérents après une baisse notoire en 2025**. Malgré tout, nous avons pu relever une augmentation du nombre de consultation du site internet des ASB avec un plus grand nombre d'activités ;

6 Questions des adhérents / Réponse de Monsieur DEVILLE représentant Madame la Maire Dorothee PACAUD

Nota : en l'absence de madame la maire nous avons traité principalement deux sujets : littoral et environnement, qui sont dans le périmètre d'action de M DEVILLE. Lors de la réunion publique du 24 septembre 2026, nous poserons les questions relatives aux autres domaines.

A retrouver en version longue dans l'espace « Adhérents »

7. Résultats des votes

Les votes se sont déroulés à bulletin secret.

Quorum atteint : le pourcentage de votants / nombre de cotisants est de **73%**.

	Nombre de votants	OUI	NON	Abstention	Résultat
RESOLUTION N° 1 Le rapport financier est approuvé	75	74	0	1	98%
RESOLUTION N° 2 Le Rapport moral et d'orientations est approuvé	75	74	1	0	98%
Election administrateurs (renouvellement)					
Jean-Pierre DUVAL	75	74	1	0	98%
Pierre PROCHASSON	75	74	0	1	98%
Yannik REAUX	75	75	0	0	100%

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 5 août 2026

8. Conclusions

Le président des ASB remercie Monsieur le député et le conseiller départemental pour leurs interventions ainsi que les élus et les adhérents qui ont pu participer à l'AG 2026.

Notre association œuvre pour la Défense et l'amélioration du cadre de vie de Saint Brevin et se veut être force de proposition sur les différents sujets qui fédèrent les ASB.

Cette Année nous avons mené de nombreuses actions pour préserver notre cadre de vie et notre environnement. Les actions principales que je retiendrai et qui montrent le réel investissement de nos administrateurs concernent :

- Pour l'environnement : la signature effective du dispositif ORE pour assurer une véritable compensation environnementale à la suite d'abattage d'arbres, et aussi à notre participation au comité de suivi du projet EOLE ;
- Pour notre cadre de vie : notre implication dans les travaux du Plan local urbanisme intercommunal et la révision du Plan climat.

Par ailleurs, comme je l'ai indiqué l'an passé notre position d'association agréée « association locale d'usagers » nous ouvre de nombreuses commissions, ce qui permet de porter la voix des Amis de Saint-Brevin sur tous les sujets qui fédèrent notre association.

Nous espérons que les élus seront attentifs à nos actions et propositions et je les remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je finirai, en vous remerciant toutes et tous d'avoir assisté à cette 43-ème AG , avec un remerciement appuyé à nos administrateurs pour leur travail et leur dévouement.

Je vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

Avant de clôturer cette AG, Monsieur DEVILLE nous remercie pour notre implication au sein de la commune.

Le président des Amis de Saint-Brevin
Serge PUCELLE